

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

**SEANCE DU 25 AOUT 2023**

*Le vingt-cinq août deux mille vingt-trois,*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 18/08/2023*

**Présent(e)(s) :** DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, DÉNOUE Joël, MOUNIER Marlène, COUSSEAU Hervé, NEBOUT Franck et TEXTIER Isabelle.

**Pouvoir(s) :** BEULZ Loïc à BOULLAULT Angèle, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric. MARTY Didier à VERGNION Philippe

**Excusées :** LASNIER Isabelle et CATINOT Isabelle

**Absente :** MEIGNEIN Christine

**Nombre de conseillers :** - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 16

**Secrétaire de séance :** Philippe VERGNION

**N° 2023-05-02**

**RAPPORT SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION :**

**Rapporteur :** Guy DECELLE, Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

<b><u>DATE</u></b>	<b><u>OBJET DE LA DECISION</u></b>
06/07/2023	Acceptation devis architecte pour MO agence postale 6 048 € TTC
12/07/2023	Acceptation achat RENAULT MASTER 24 600 € TTC
17/07/2023	Acceptation devis achat tracteur tondeuse CUBCADET 4 000 TTC
17/07/2023	Signature bail location logement Péreuil MINTAIS/BEZINEAUD
27/07/2023	Acceptation devis travaux électricité 20/22 Rue du 19 Mars 3 240 € TTC
27/07/2023	Acceptation devis maîtrise d'œuvre nouveau lotissement 16 170 € TTC
27/07/2023	Acceptation devis travaux peinture 20/22 Rue du 19 Mars 2 247 € TTC

03/08/2023	Signature bail location logement 71 Rte des Montgolfières BIEN Maéva
10/08/2023	Modification contrat assurance pour le BOXER et le changement de tracteur-tondeuse
11/08/2023	Signature bail notarié locaux 20/22 Rue du 19 Mars à Camille CLAUDEL

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.

Le Conseil Municipal prend acte.

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

*En Mairie le 1er septembre 2023,*

*Le Maire,*

*Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :*

*par publication ou notification du* 04 SEP. 2023  
*et transmission en Préfecture du* 04 SEP. 2023

*La présente décision peut faire l'objet d'une demande de mise en œuvre d'un déferé auprès du Préfet de la Charente dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. L'absence de réponse dans un délai deux mois vaut décision implicite de rejet. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse du Préfet si une demande de mise en œuvre d'un déferé a été déposée au préalable. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*